



# Il était une Foy

Juillet 2024

N°65

Le Journal de Sainte-Foy-de-Peyrolières



Bonjour à toutes  
et à tous,

Ce deuxième trimestre a été rythmé par plusieurs inaugurations. En mai, la Maison de Santé Pluriprofessionnelle, en juin les travaux de sécurisation de l'avenue du 19 mars 1962, la rénovation de l'éclairage public réalisée dans le cadre du programme « LED Haute-Garonne 2026 ++ » et la randonnée inaugurale du tour du lac. 4 projets qui ont pour but d'améliorer notre vie au quotidien.

Ces inaugurations représentent le point final des projets, la concrétisation de plusieurs mois, voire d'années d'implication des agents, élus communaux et intercommunaux, des représentants des institutions sans oublier les entreprises qui réalisent les travaux. C'est aussi une nouvelle fois l'occasion de les remercier collectivement dans leur rôle respectif.

Autres temps forts, les événements proposés par les associations de la commune, la conférence sur les neuf siècles d'histoire à Sainte-Foy-de-Peyrolières, la course des caisses à savon, les concours de pétanque, les tournois de foot et de rugby, le carnaval, les spectacles de la troupe de théâtre, la fête de la musique, la kermesse des écoles, le festival du livre, les vide-greniers... Ils ont généré une forte participation.

Poursuivons sur cette lancée au travers de la période estivale qui démarre.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances.

Votre Maire,  
François Vives

**ALSH** (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

## Préparation pour une nouvelle période estivale !



Les projets d'activités sont initiés par l'équipe d'animation qui se compose d'une directrice, d'une adjointe, de 5 animatrices qui travaillent sur l'accueil de loisirs à l'année ainsi que d'un stagiaire BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) qui complétera l'équipe.

Nos petits aventuriers vont vivre différentes aventures au fil des semaines :

- « Les aventures de Mario et Luigi » du 8 au 12 juillet,
- « Les aventures de Robin des bois » du 15 au 19 juillet,
- « Jungle safari » du 22 juillet au 2 août,
- « Pirates des Caraïbes » du 26 au 30 août.

Sorties et journées exceptionnelles : karts à pédales à disposition à la journée, ferme « Les ânes de Plagnole » à Rieumes, camp de siège médiéval à Larressingle (32), zoo de Plaisance du Touch, balade pique-nique, labyrinthe de Merville ainsi qu'une nuit sous tente (facultative) au camping de Rieumes. Un grand jeu sera aussi proposé chaque semaine.

Parallèlement, un mini-séjour en camping à Revel/lac de Saint-Ferréol est proposé du 22 au 26 juillet avec baignades, mini randonnées, VTT/trottinettes électriques, poney...

**Fermeture de l'ALSH du 5 au 25 août.**

Pour plus d'informations : [www.mjclherm.fr](http://www.mjclherm.fr)

### Dans votre journal de juillet...

**Action municipale > Page 2**  
Campagne 2024 de fauchage raisonné

**Action municipale > Page 3**  
Sécurité routière

**Action municipale > Page 4**  
Réalizations

**Vivre à Sainte Foy > Page 6**  
Chemin de randonnée



## Campagne 2024 de fauchage raisonné

# A chacun sa voie

Notre commune est une des plus étendue de la Haute-Garonne. Avec 3802 hectares elle se classe 16<sup>ème</sup> sur 589 communes que compte notre département.

**N**otre linéaire de voirie est donc très important. Il se décompose en routes départementales, voies communales et chemins ruraux.

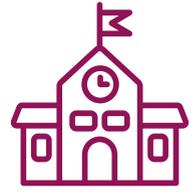
Chaque année, il est nécessaire d'engager une campagne de fauchage sur l'ensemble de ces voies. Les services du Conseil départemental assurent l'entretien des routes départementales. La communauté de communes Cœur de Garonne gère les voies communales et chemins ruraux, soit 35 kilomètres.



Eparage CD31 route de la Salvetat

Pour assurer la sécurité des usagers, la végétation doit être coupée le long des routes afin d'éviter qu'elle ne constitue un masque végétal. Les interventions s'étalent de début mai à fin décembre 2024. Le calendrier de fauchage est ajusté en fonction de la croissance de la végétation et de sa maturation.

Le fauchage raisonné permet un entretien des dépendances vertes routières (bas-côtés, fossés, etc.) respectueux de l'environnement. Associé au relèvement de la hauteur de coupe (15cm), et réalisé plus tardivement dans certaines zones, il permet de contrôler durablement la végétation et favorise la biodiversité.



### Accueil mairie Fermeture des permanences du mois d'août

Nous vous informons que les permanences des samedis 3 et 17 août ne seront pas assurées.

Les permanences reprendront leur rythme habituel (samedis des semaines impaires, de 9h à 12h), dès le 31 août 2024.

## Les pigeons à Sainte-Foy

# Nuisances et actions municipales

**A** l'époque des semis de tournesol, les pigeons quittent le village pour se régaler de pousses tendres et font des dégâts importants qui conduisent souvent les agriculteurs à refaire leur semis. Les effaroucher par des détonations permet de limiter les dégâts mais provoque une nuisance sonore pour le voisinage des parcelles. Une réunion d'échanges avec les agriculteurs a eu lieu le 21 mai 2024 à la mairie. Pour limiter la population des pigeons, la mairie demandera dès le mois de février un renforcement du piégeage par la SACPA (\*) et communiquera vers les habitants sur la période de semis, mais leur levée dépend beaucoup du contexte climatique, entre 3 jours et 3 semaines. Les agriculteurs s'engagent à tenir compte de la proximité des maisons pour la disposition des canons et la fréquence des détonations.

En dehors de cette période, le pigeonier géré par la SACPA de Bonrepos-sur-Aussonnelle, permet de limiter la population par la



stérilisation par secouage d'une partie des œufs, qui permet une stabilisation de la population. En quelques chiffres : jusqu'à 98 nids occupés sur les 120 nids du pigeonier.

(\*) Lien vers le groupe SACPA : <https://www.groupe-sacpa.fr/bonrepos-sur-aussonnelle>

## Zéro Phyto et Biodiversité

# Un effort partagé par tous



**C**'est à partir de 2017 que la loi LABBÉ interdit aux collectivités d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, forêts, promenades et voiries accessibles au public. Les produits autorisés en agriculture biologique ainsi que les macro-organismes et les substances de base restent cependant utilisables.

En 2019, la mesure s'étend aux particuliers qui ne peuvent plus utiliser ni détenir de produits phytosanitaires sauf ceux cités ci-dessus.

A partir de juillet 2022 ce sont tous les gestionnaires de jardins et d'espaces végétalisés qui sont concernés.

Depuis 2017, la commune de Sainte-Foy a investi significativement dans l'outillage nécessaire

à une gestion Zéro Phyto de nos espaces verts : balayeuse dés-herbeuse, lame de désherbage, désherbeur thermique, débroussailluse à dos, binette, grattoir ; mais aussi dans le changement de pratiques : herbe à pousser lente, paillage et plantes couvre-sol et une gestion différenciée des espaces publics y compris des cimetières.

C'est grâce à ces efforts soutenus que la biodiversité de notre commune, saluée par notre Atlas, a pu continuer à se développer pour entrer dans un cercle vertueux (exemplaires du livret de la Biodiversité en vente à la mairie).

A nous tous de continuer à prendre soin de laisser la nature suivre sa nature pour le bien-être et la santé de tous les vivants.

## Sécurité routière

# Des équipements indispensables mais surtout des comportements adéquats à respecter

Nous sommes très attentifs à la sécurité sur la commune et en particulier la sécurité routière.

Nous agissons régulièrement et depuis des années pour améliorer cette sécurité sur les lieux qui le nécessitent. Les actions engagées sont en lien avec les périmètres de responsabilité de la commune, de la communauté de communes Cœur de Garonne et du Conseil départemental.

Citons quelques exemples :

- passage en zone 30km/h du centre-bourg,
- traçage d'une ligne continue avenue du 19 mars 1962,
- création de trottoirs larges allée des platanes,
- passage en zone agglomérée du carrefour du Parayre avec limitation à 50km/h,
- mise en place de secteurs avec une limitation de vitesse à 70km/h dont le dernier route de Toulouse.

Nous sommes engagés dans le processus pour obtenir le label « Ville Prudente » qui recom-



pense les communes exemplaires en matière de prévention et de sécurité routières.

**Nous comptons sur les concitoyens pour respecter les règles du bien vivre ensemble sur la route**, c'est-à-dire de penser aux autres dans le cadre du code de la route.

Une réunion spécifique sur ce thème de la prévention routière est prévue le samedi 28 septembre dans le cadre d'un « Parlons-en ».



## Rentrée scolaire 2024/2025

# Le lundi 2 septembre

Pour l'école maternelle, 79 élèves sont attendus dont 19 élèves en petite section (PS), 32 en moyenne section (MS) et 28 en grande section (GS). La répartition dans les quatre classes n'a pas encore été décidée.

L'organisation mise en place à la rentrée 2023 sera reconduite pour la rentrée 2024. Les élèves de MS et GS arriveront à l'heure normale de fonctionnement à savoir de 8h40 à 8h50. La rentrée des élèves de PS sera échelonnée à 9h45, 10h et 10h15. Les agents communaux aideront à gérer les ouvertures du portail. Les parents des élèves de PS et des nouveaux venus en MS et GS pourront accompagner leurs enfants jusqu'à



la porte de leur classe jusqu'au lundi de la semaine suivante. L'ALAE souhaite reconduire le café des parents à l'école maternelle.

Pour l'école élémentaire, 154 élèves sont inscrits dont 25 CP, 31 CE1, 28 CE2, 30 CM1 et 40 CM2. Sous réserve de changement durant l'été, les 6 classes seront réparties de la manière suivante :

1 CP/CE, 1 CP/CM1, 2 CE1/CE2, 1 CM1/CM2 et 1 CM2.

Un grand merci aux enseignants qui ont quitté la commune à la fin de l'année scolaire ; à savoir Mme SHMITT, M. LAIGNES et M. DEROUAULT pour la maternelle et Mme FRIOT pour l'élémentaire. Nous leur souhaitons une très bonne continuation !

## Conseils vigilance Pour des vacances sereines !

Vous partez bientôt en vacances ? Voici quelques conseils pour minimiser les risques de cambriolage :

- Ne mentionnez pas votre départ sur les réseaux sociaux et évitez de poster des photos de vacances.
- Prévenez vos voisins et demandez-leur de relever votre courrier.
- Faites un transfert d'appel de votre téléphone fixe vers votre mobile.
- Votre domicile doit paraître habité. Créez l'illusion d'une présence : du linge qui sèche, une lumière allumée, un véhicule bien visible...
- Cachez soigneusement dans un endroit difficilement accessible vos objets de valeur et vos papiers importants.
- Et si par malheur votre domicile était visité, prenez soin de photographier tout ce qui pourrait être volé ainsi que les factures d'achat (pour votre assurance).

**Vous pouvez également vous inscrire sur le site gouvernemental :** <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>

Des patrouilles de la gendarmerie seront effectuées de jour comme de nuit, en semaine ou le week-end, de façon à vérifier qu'il ne se passe rien de suspect. En cas d'anomalie, vous serez prévenus.



## Caméra

« Souriez, vous êtes filmés ! »

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2024, une caméra sans enregistrement a été installée dans le hall d'accueil de la mairie, ceci afin d'assurer la visibilité et la sécurité de nos agents.

## Réalizations

## Retour sur les inaugurations 2024



L'enchaînement des trois inaugurations : Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) le 4 mai, travaux de rénovation de l'éclairage public (LED++) le 13 juin, et travaux de sécurisation de l'avenue du 19 mars 1962 le 15 juin, signe la fin d'une période intense de chantiers décidés par la commune.

C'est la réalisation du complexe scolaire Jules Ferry qui est à l'origine d'une recherche de cohérence d'aménagement avec la libération d'un bâtiment communal patrimonial transformé en Maison de Santé et la réalisation de cheminements sécurisés le long de l'avenue du 19 mars 1962 (ou D632) vers le débouché de la nouvelle voie du quartier crèche, maternelle et élémentaire.

Les inaugurations ont une signification : l'achèvement d'un chantier, le partage du résultat avec les co-financeurs, les réalisateurs et les bénéficiaires du projet. La MSP a été fêtée par de nombreux participants, à la hauteur de l'importance qu'elle a pour le village. L'inauguration de la D632, dont les travaux ont été soutenus par le service voirie du Conseil départemental et celle de LED++ subventionné par le SDEHG (Syndicat Départemental de l'Energie de la Haute-Garonne) se sont déroulées par une balade d'observation des résultats, dont une en nocturne. L'avis des participants est une sensation d'apaisement par un éclairage plus doux et une déambulation sans obstacles.

Les prochains chantiers sont nombreux mais sans ponction majeure sur le budget communal. La communauté de communes

Cœur de Garonne qui gère notre budget voirie, étudie la reprise de la rue Saint-Jude et participe par le biais de l'Office du Tourisme à l'entretien et à l'aménagement de chemins de randonnée : GR86, chemin d'Artagnan, et boucles décrites dans le BM N°64.

La piste cyclable entre Sainte-Foy-de-Peyrolières et Saint-Lys, initiée en 2016, reste un projet majeur et toujours actuel. Le chemin piétonnier le long de la Galage est en cours d'acquisition. Son tracé permet à la fois une boucle en pétale depuis le chemin Barrat au centre du village et aussi de rejoindre la piscine de Saint-Lys.

Au village, le projet d'habitat inclusif derrière la mairie est soutenu par OPH31. La vente des parcelles participera financièrement à l'aménagement des espaces environnants qui seront réalisés par la commune.

Le futur lotissement « La promenade du bois » situé en centre-bourg près du château d'eau est un projet majeur pour l'offre de terrains à construire. Il est cohérent avec le développement de la commune et ses offres de service (écoles, commerces, pôle médical). Tous ces projets sont en accord avec les lois édictées par l'Etat et leur déclinaison dans le PLU.



Inauguration de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle, le 4 mai



Inauguration des travaux de rénovation de l'éclairage public, le 13 juin



Inauguration des travaux de sécurisation de l'avenue du 19 mars 1962, le 15 juin

## Au quotidien à votre service

## Dans un esprit de préservation et d'amélioration de notre environnement

La polyvalence des agents du service technique n'est plus à démontrer. Tout au long de l'année ils assurent l'entretien de l'ensemble de notre commune. Ils veillent à la propreté du village sans relâche, du centre-bourg jusqu'aux chemins les plus retirés de notre commune très étendue (10km ouest/est).

Ils accompagnent tous les projets proposés par les élus. Ces six derniers mois, ils ont fait preuve d'une grande implication dans

la concrétisation de la Maison de Santé. Ils ont continué à contribuer par leurs initiatives à la mise en place des nouvelles consignes de tri : création des récup piles, bouchons, stylos ou modification des poubelles de la cour du complexe scolaire. Ils ont installé allée des platanes le premier composteur collectif, mis en service par l'ambassadrice du tri Cœur de Garonne lors de l'anniversaire du marché de plein vent le 21 avril. Ils ont installé de nouvelles signa-

létiques et barrières...

Un grand merci à cette belle équipe !



Préparation des coccinelles de l'anniversaire du marché



Installation de barrières au chemin du Couloumé (devenu piétonnier)



Mise en place des poubelles de tri de rue

## Habitat inclusif

# Le projet avance

L'enquête publique concernant le déclassement d'extraits de parcelles publiques de la commune afin de procéder à la cession à OPH31 (Office Public de l'Habitat) s'est achevée le 5 avril 2024. Elle a recueilli de nombreux avis très largement positifs sur ce projet d'habitat locatif et inclusif pour personnes âgées. Le commissaire enquêteur a souligné son inscription dans les objectifs définis par le document d'urbanisme et d'habitat favorisant la visualisation du centre-bourg et la mixité sociale.

Les deux terrains ont été bornés par le géomètre : 668m<sup>2</sup> derrière la mairie, et 643m<sup>2</sup> derrière l'église (à côté de la Maison de Santé), sur lesquels seront implantés deux bâtiments comprenant chacun 9 petits logements et des espaces de vie communs (cuisine, salon, buanderie), favorisant la vie en collectivité, tout en respectant l'intimité de chacun.

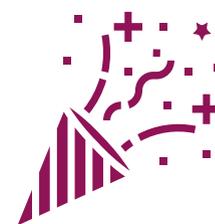
OPH31 travaille avec un cabinet d'architectes sur le projet de construction des deux maisons. L'association d'aide à la personne (ITO) gèrera l'aspect fonctionnement du bâtiment avec mise à disposition du personnel. Cette association, créée en 2020, a répondu en 2022 à un



Projet des deux bâtiments pour la commune de Sainte-Foy

appel à manifestation d'intérêt du Conseil départemental de la Haute-Garonne concernant des projets d'habitat inclusif et de financement du fonctionnement par le biais de l'aide à la vie partagée. ITO a obtenu le financement d'animateurs pour 18 logements sur les communes de Sainte-Foy-de-Peyrolières, Bragayrac et Saint-Thomas. La convention a été signée entre le Conseil départemental de la Haute-Garonne et le porteur de projet « Association ITO » le 23 novembre 2022. Nous sommes très attachés à ce projet, troisième voie entre le do-

micile et l'EHPAD, une véritable réponse à ceux qui ne veulent plus rester dans leur maison familiale et qui sont suffisamment actifs pour s'adapter à une vie partagée tout en gagnant en sécurité par la présence des autres. Notre commune répond aux critères de l'habitat inclusif en termes de commerces, d'associations, de dispositifs de soins et de transport, ce qui ne fait que renforcer l'intérêt de ce beau projet collectif que nous espérons voir aboutir en 2025 pour le bien de nos aînés.



## Fête locale

### C'est reparti !

Grâce à la motivation des élus, agents, commerçants et certaines associations, la fête locale aura bien lieu cette année encore. Elle revient sur le centre-bourg avec quelques animations au stade comme le feu d'artifice précédé d'une descente au flambeau ou le concours de pétanque ouvert à tous. Le château d'eau accueillera les forains. Les activités proposées par les associations reviennent dans le secteur de la Halle. Des nouveautés, des surprises mais aussi nos grands classiques bien appréciés... nous vous laissons découvrir le programme joint à ce bulletin municipal.

Un bel été à toutes et tous et nous nous retrouverons le vendredi 6 septembre pour la soirée Bodéga qui lancera les trois jours de fête !

## Piste cyclable

### « Mais où en est-on ? »

Le projet de piste cyclable se heurte depuis de longues années à des problèmes de foncier. Petit à petit, les achats de parcelles avancent, et aujourd'hui, tous les propriétaires de parcelles agricoles et bâties concernées ont donné leur accord de principe. La plupart ayant déjà signé les actes, ces parcelles sont maintenant acquises par la commune.

Il ne reste qu'une bordure de voirie départementale qui devrait être busée pour la construction de la bande cyclable, mais le propriétaire y est opposé. Ce terrain (ancienne jardinerie) est actuellement et malheureusement



utilisé comme dépôt de déchets divers.

Les prochaines étapes sont :

- la réactualisation des devis reçus il y a plusieurs années, et qui seront malheureusement beaucoup plus élevés en raison de la forte augmentation du prix des matériaux que notre collectivité va subir, en conséquence des délais de ces achats fonciers ;
- le lancement des demandes de subvention auprès des organismes qui nous aideront financièrement à supporter une partie du coût de ces travaux.

## Lotissement

### La promenade du bois

Le permis d'aménager de ce lotissement de 35 lots situé derrière le château d'eau, en plein centre bourg, a été validé par les services de l'état le 23 janvier 2023. A nouveau, et c'est devenu malheureusement une coutume sur notre village, des recours ont été déposés par les mêmes personnes, qui ont toutes été déboutées par le Tribunal Administratif. Mais en attendant, le temps passe, les coûts évoluent, et les contraintes également.

Au vu de ces éléments, le lotissement sera donc commercialisé en trois tranches, dont la pre-

**HECTARE**  
URBANISME DURABLE

mière (5 lots) devrait être commercialisée par la société Hectare d'ici la fin de l'année. Les autres tranches seront commercialisées en suivant.

Rappelons que l'ensemble des 35 lots (d'une surface par lot de 400m<sup>2</sup> en moyenne pour cette première tranche) seront tous raccordés à la station d'épuration (assainissement collectif) et entièrement viabilisés par l'aménageur.

La création de ce lotissement permettra de renforcer la dynamique dans le bourg générée par le nouveau complexe scolaire, la maison de santé, les commerces existants, et en cohérence avec la capacité des équipements et réseaux déjà installés.

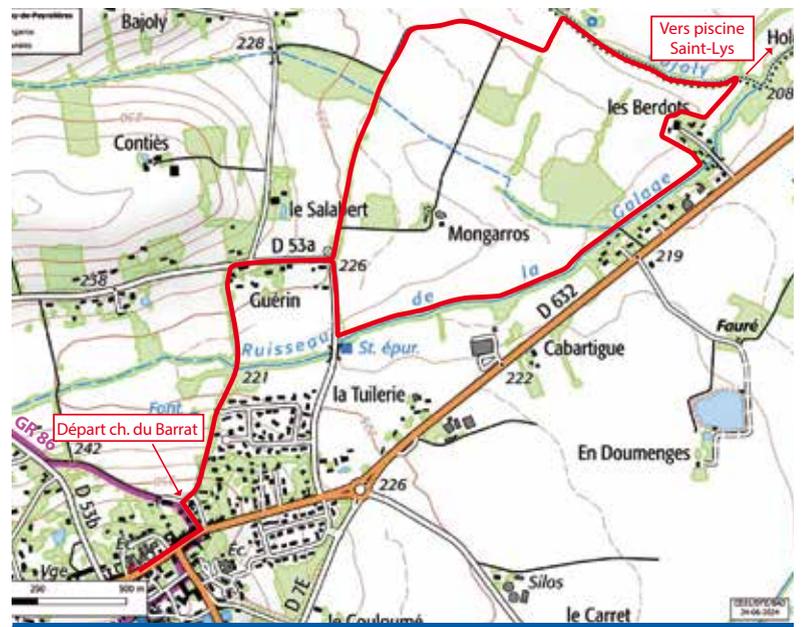
## Chemin de randonnée

# Boucle Sainte-Foy-de-Peyrolières à Saint-Lys

Une nouvelle boucle de randonnée pédestre est en train de naître entre notre commune et la commune voisine de Saint-Lys.

Son point de départ est situé sur le chemin du Barrat (et permet la jonction avec le GR86), direction route de Saint-Thomas, puis la station d'épuration, avant de longer le ruisseau de la Galage, jusqu'à la piscine de Saint-Lys. Le retour se fait sur l'arrière, en boucle, le tout sur une distance d'environ 6km (dont 500m sur la commune de Saint-Lys), pour un retour au chemin du Barrat. Les terrains sont en cours d'acquisition auprès des propriétaires concernés qui ont tous validé le projet. Il est intéressant d'inscrire ce

chemin au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée), afin d'obtenir des aides financières du Conseil départemental pour l'aménagement (bancs, fléchages, barrières...), et confier son entretien aux services de la communauté de communes Cœur de Garonne. Le 4 juin, une reconnaissance terrain a été faite sur place avec ces acteurs, afin de bien cerner les besoins et repérer les points délicats. Son inscription au PDIPR a été faite lors du conseil municipal du 25 juin 2024.



Le tracé (en rouge) du futur chemin

## Citoyenneté

# Respectons notre commune !

En ce printemps, nous avons constaté une recrudescence du nombre d'incivilités et de vandalisme sur la commune. Tout a commencé début mai par le vol du banc à l'église du Parayre qui n'a toujours pas été retrouvé et qui ne sera sans doute pas remplacé. Peu de temps après, un Foyen nous a informé de dépôt de gravats au bord de l'eau du lac du Parayre\*. Très régulièrement, les agents communaux retrouvent les poubelles de rue saccagées notam-

ment devant le complexe scolaire ou la mare (sac volé après avoir vidé le contenu). Sans parler des plantes dérobées, des panneaux de rue volés ou des panneaux signalétiques déplacés ou volés. La liste est de plus en plus longue. Situations souvent dommageables d'un point de vue environnemental, sécuritaire ou financier mais également de non-respect du travail de nos agents communaux qui perdent beaucoup de temps à réparer



Le banc avant son vol



Dépôt de gravats au lac du Parayre

ces bêtises. Ils nous remontent régulièrement leur ras le bol de ce manque récurrent de civisme.

\*Les articles R632-1, R634-2, R635-8 et R644-2 du code pénal répriment l'abandon ou le dépôt de déchets en dehors des lieux

désignés à cet effet. La sanction encourue est une contravention qui varie de 68€ à 1500€ si vous avez utilisé un véhicule pour les transporter.



## Rencontre avec Mme Cathy TOUZANNE

# Activité de massages énergétiques asiatiques

Riche de mes expériences, voyages et rencontres, je sais depuis toujours que l'Autre est important pour moi. Afin d'aider, d'écouter, de comprendre et d'accompagner, j'ai décidé d'étudier les massages Tui Na (massage ancestral chinois) et Amma assis (extrêmement apprécié en entreprise). Installée depuis cinq années dans le joli et accueillant village

de Sainte-Foy-de-Peyrolières, je suis heureuse d'y proposer ces deux techniques permettant de dynamiser le corps, de stimuler le système immunitaire, de soulager les maux récurrents et d'apaiser les douleurs...

« Comme une plume », renseignements et prise de RDV au 06 45 08 32 42.



## Ludothèque

### Fermeture estivale

La ludothèque municipale sera fermée au public le mercredi 24 juillet 2024 de 9h à 12h et du lundi 5 au vendredi 23 août 2024 inclus.

- En dehors de ces périodes, la ludothèque vous accueillera dès le 8 juillet :
- Le lundi de 9h à 12h et de 14h15 à 18h
  - Le mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h
  - Le vendredi de 9h à 12h



## Sainte-Foy de France 2024

# Rejoindre Sainte-Foy en Vendée à vélo



### Etat civil

Du 1<sup>er</sup> mars au 31 mai 2024

### Naissances

DA COSTA LIMA PUNSOLA  
Naylone  
GAUTREAU Léo  
GERNOT Chloé  
LEFRANÇOIS FILLIAERT Alicia  
PARADON James

### Décès

ANGLADA Michel  
BERRERA Marie, née HIDALGO  
CLAUZET Hélène, née LORIN  
DELHOM Simonne, née  
SAINT-LAURENS  
DELPECH Jean  
ESPARBES Jean  
LAMOTHE Jacqueline,  
née LARROQUE  
ROUJA Juliette, née QUADRI  
SABATIER Rose, née ARTIGUES

Pour cette nouvelle rencontre des Sainte-Foy de France (du 23 au 25 août), Alain ne partira pas seul, Marie et Sylvie se sont lancé le défi de l'accompagner sur les 610km du parcours.

Le canal des 2 mers, les vignes du Bordelais, le bac de la pointe de Graves vers Royan, Marennes, Brouage, le transbordeur et l'Hermione à Rochefort ou le marais Poitevin sont quelques-uns des points de leur passage. Pour être sûr de réussir, point de nuit à la belle étoile mais une assistance le soir est prévue, en camping. Six étapes d'une centaine de kilomètres chacune sont planifiées en privilégiant pistes cyclables et chemins.

Le coach nous a dit « Nous venons de faire 2 sorties test : 115km en 7h pause-déjeuner comprise, vélos équipés comme pour une étape ; ensuite 43km en moins de 2h. Je suis confiant, la condition physique est top et le mental, d'acier. Tout est réuni pour cette aventure\* ».



Marie, Alain et Sylvie lors d'une sortie test.

**Départ le dimanche 18 août du marché de plein vent, place Henri Dunant. Rendez-vous vers midi pour les encourager autour d'un verre de l'amitié.**

\*« Quelle aventure » : André Dus-solier dans les Enfants du marais.

## Expression Libre

La tribune d'expression libre est destinée à faire vivre la démocratie locale.

### « Sainte-Foy ensemble »

Nous profitons de cet espace pour vous remercier, de vos encouragements et félicitations dont vous nous faites part sur nos dernières réalisations. Au fur et à mesure que vous vous rendez à la maison de santé, nous profitons avec joie et aussi fierté de vos nombreux retours positifs. Lors des différentes inaugurations, nous avons aussi reçu les commentaires enthousiastes des collègues élus des villages alentours et des institutionnels.

Nous allons poursuivre nos actions au travers des partenariats, par exemple dans le cadre des logements sociaux du projet « habitat inclusif » avec OPH31, Office Public de l'Habitat, organisme de protection sociale. Nous nous appuyons aussi sur la communauté de communes Cœur de Garonne, notamment pour la rénovation des tribunes et la préparation de l'appel d'offre pour de nouveaux vestiaires.

Par vos commentaires positifs et constructifs, vous nous motivez à poursuivre nos actions pour renforcer notre « bon vivre » au quotidien. Encore merci à vous.

### « Au plus près des foyers »

*Compte tenu des critères définis dans le règlement du conseil municipal relatifs à la publication du bulletin municipal, le texte proposé par le groupe d'opposition n'a pas été accepté pour publication.*



## Les Pizzas d'Amélie

### Changement de propriétaire

Particulièrement apprécié des Foyens, c'est en 2012 que le restaurant « Les pizzas d'Amélie » ouvre au cœur du bourg. Il se développe grâce à la mise en avant de produits locaux dans la fabrication des pizzas et la vente de produits additionnels comme vins et bières, puis dans l'installation de cabanes à pizza au village et à Labastide-Savès.

C'est Julien, en reconversion professionnelle et tombé sous les charmes du village et de la pizzeria qui, après une formation

de pizzaiolo et un accompagnement personnalisé - beaucoup de savoir-faire à transmettre au-delà de la fabrication - reprendra l'activité au début de l'été.

Pour les gourmets parmi nous, pas d'inquiétude, Julien va garder la même enseigne, la même carte et la même pâte !!!

Avec la gratitude de nos palais, nous souhaitons bon vent à Amélie, Pascal et leurs enfants pour leurs nouvelles aventures hors de France et la bienvenue à Julien !

## Animations

# Un mois de juin bien festif !



Le 14<sup>ème</sup> Festival du Livre organisé par l'association « Agora » a eu lieu le 9 juin.

Pour la première fois, délocalisé au complexe scolaire, il a largement bénéficié de la luminosité et de l'espace de la salle de la cantine. Outre les auteurs, les libraires et les éditeurs, de nombreux artisans du livre étaient également présents, qui ont pu montrer leur savoir-faire dans les domaines de la reliure, de la fabrication de papier ou de l'illustration...

Le prix de l'Agora a été décerné à Béatrice Balti, pour son livre « Oscar Wilde, le dernier romantique », Ed. Complicités 2023.

Le prix « Coup de cœur » a été attribué à Jean-François Vaissières pour le recueil de nouvelles « C'est la vie » Ed. Le Bord du Mot 2023.

La kermesse de nos écoles a encore réuni beaucoup de monde ce 14 juin. Au menu des enfants, de nombreuses animations,



Remise des prix lors du festival du livre

dont la présence d'un magicien, ainsi que la projection d'un film sur le harcèlement, la différence et la tolérance. La journée s'est clôturée par le beau spectacle des enfants de la maternelle. Puis les élèves de CM2 ont reçu un cadeau de la municipalité et l'album souvenir de leurs années passées dans nos écoles.

Et enfin le 21 juin, c'était la fête de la musique sous un temps clément car la pluie ne s'était pas invitée à la soirée. Belle réussite pour cette nouvelle édition où les asso-

ciations Art'titudes et Une danse à la Foy se sont partagé la zone de la Halle, proposant spectacles pour enfants et concerts pour tous. Restauration possible au food-truck « Les Secrets d'Elise » ou à la buvette des Fidésidiades en Savès. A la « la Bonne Recette », Nadia avait concocté une soirée repas concert avec les « PICKLES » acoustique, tandis que le café « le Sirocco » a permis aux passionnés de suivre les deux matchs dans une bonne ambiance festive !

## Stade

# Améliorer les installations autour des deux terrains de sport

La communauté de communes Cœur de Garonne a en charge les terrains « de grands jeux » qui sont au nombre de deux pour notre commune. Les abords, les accès à ces terrains ainsi que les tribunes et vestiaires font partie intégrante du périmètre à entretenir. Outre l'entretien régulier des surfaces de jeux, différents travaux ont été programmés pour améliorer le site.

Deux toilettes sont en cours de réalisation à l'entrée du stade. Les tribunes vont être rénovées. Les vestiaires actuels vont être repeints ainsi que les planches de rives sur le bâtiment.

Un travail commun est en cours entre les associations, la com-

mune et la communauté de communes pour finaliser l'expression des besoins ce qui permettra d'installer de nouveaux vestiaires compatibles avec les activités du foot et du rugby.



Tribunes à rénover

## La mairie à votre service

Contacteur la Mairie : Tél. : 05 61 91 73 09 - Fax : 05 67 80 68 51  
 Courriel : mairie@sainte-foy-de-peyrolles.fr - Astreinte soir et WE : 06 37 64 56 23  
 Horaires d'ouverture : Lundi, mardi et vendredi : 9h -12h et 13h30 - 17h.  
 Mercredi : 9h-12h. Jeudi : 9h30 - 12h et 13h30 - 17h. Samedi : 9h - 12h (semaines impaires).  
[www.sainte-foy-de-peyrolles.fr](http://www.sainte-foy-de-peyrolles.fr)

## Canicule

### Pensez à vous inscrire !

L'été est là et avec lui de possibles vagues de chaleur néfastes pour la santé des plus fragiles. Si vous êtes âgé-e, handicapé-e, vulnérable, n'hésitez pas à communiquer vos coordonnées à l'accueil de la mairie qui vous inscrira sur le registre dédié.

Voici aussi quelques conseils :

- Si vous devez sortir, portez un chapeau et des vêtements légers.
- Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour et buvez de l'eau en grande quantité.
- Essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé deux à trois heures par jour.
- Maintenez votre logement frais : pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres et aérez la nuit.
- En cas de malaise, n'hésitez pas à appeler votre médecin, ou le 15.

## Juillet

**Samedi 6, Festival Rock**, USSF Rugby, stade

**Vendredi 19, Concours de pétanque** en soirée, USSF Pétanque, stade

**Dimanche 21, Spectacle « Juste un jour »**, théâtre, jazz et jeux de cubes pour jeune public, CCAS, la Halle, 16h, gratuit

**Vendredi 26, Concours de pétanque** en soirée, USSF Pétanque, stade

**Samedi 27, Messe de la Sainte-Anne**, chapelle Sainte-Anne, 18h

## Août

**Du 23 au 25, Sainte-Foy de France** en Vendée

## Septembre

**Dimanche 1<sup>er</sup>, Forum des Associations**, château d'eau, 9h à 12h

**6 au 8, Fête locale**, centre-bourg et stade

**Dimanche 22, Vide greniers**, Fidésidiades en Savès, centre-bourg

**Samedi 28, Parlons-En**, la Halle, 10h30

## Octobre

**Octobre Rose**

**Samedi 12, Dictée intergénérationnelle**, Agora, la Halle

**Pétanque concours officiel**

Samedi 7 juillet

Samedi 24 août

Samedi 7 septembre



Tous les dimanches  
**Marché de plein vent**  
 de 8h à 12h30

**Application PanneauPocket :**  
**715 abonnés !**  
 Rejoignez-nous :  
<https://app.panneau-pocket.com>



Responsable de publication : François VIVES - Réalisation : aldorande-communication  
 Impression : Imprimerie Messages - Toulouse - Imprimé sur papier PEFC.  
 Ont participé à la réalisation de ce bulletin : le maire : François VIVES, le Comité communication : Carole CALL, Dominique GUYS, Antoine KAUFFESEIN, Aline MARTRES, Véronique PORTE, Isabelle ROQUEBERT. Egalement Alain BALONDRAGE, Pascal DELCOUDERC, Nathalie MARTINET, Frédéric NOUIS. Coordination : Sylvie DUPIN.